

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TOUR D'IVOIRE IMMOBILIER » en abrégé « TIVIM »

Siège Bingerville, Bingerville, cité mélodie 2, Lot 81
feh kesse, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/12/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/12/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOUR D'IVOIRE IMMOBILIER » en abrégé « TIVIM »

Objet :
- Foncier
- Immobilier
- Aménagement
- Construction-design
- Gestion
- 2D-3D
Prestation de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, cité mélodie 2, Lot 81 feh kesse, Ilot 11

Dirigeant(s) M N'GUESSAN KOUAME GERMAIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07096 du 21/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74512/GTCA/RC/2022 du 21/12/2022

